



9^{èmes} Journées nationales des professionnels du Développement Social Urbain

27-28-29 août 2014

TOULOUSE

Espace des diversités et de la laïcité

Les nouveaux contrats de ville



cget



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr



Espace
des diversités
et de la laïcité



LE PROGRAMME (séminaire PLCD)

Au moment où les acteurs locaux s'engagent dans l'élaboration des nouveaux contrats de ville, l'IRDSU et ses partenaires invitent les professionnels et les élus à venir travailler ensemble sur les enjeux de la réforme de la Politique de la Ville : participation citoyenne, géographie prioritaire, diagnostic, égalité de traitement, rôle de l'intercommunalité, droit commun, quartiers de "veille active"...

PROGRAMME

Mercredi 27 août

"Participation citoyenne et égalité de traitement : comment inscrire ces principes au cœur des nouveaux contrats de ville ?"

> De 9h à 12h – **SÉMINAIRE INTERNE** Professionnels/Élus du groupe national IRDSU « Égalité de traitement, prévention et lutte contre les discriminations »

Vous pouvez proposer à vos correspondants élus et professionnels politique de la ville de participer.

Cette matinée consiste en 2 ateliers « **entre pairs** » :

Atelier 1 Atelier des élus	Travail des élu-es « Égalité, LCD et politique de la ville », à partir des questions qu'ils se posent: <ul style="list-style-type: none">• Comment chacun-e conçoit sa délégation ?• Quelles sont les questions principales que se posent les élu-es?• Éclairages et apports de Olivier Noel, sociologue à l'ISCRA: quel socle commun d'une politique locale d'égalité et de lutte contre les discriminations?
Atelier 2 Atelier des techniciens	Le groupe des techniciens organise ses échanges autour des rapports « vers une Politique d'égalité et d'intégration » pour une société plus inclusive : <ul style="list-style-type: none">• Que disent les rapports des liens entre discriminations et inégalités sociales ?• Quels sont les liens entre intégration et Lutte contre les discriminations ?• Comment comprendre les réactions médiatiques et politiques réservées à ces rapports ?• Quels apports pour la pratique professionnelle des techniciens de la Lutte contre les discriminations et de la politique de la ville ?• Éclairages et apports de Fabrice Dhume, sociologue à l'ISCRA, co-rédacteur du rapport du groupe « Mobilité sociales ».

> De 12h à 14h – **ACCUEIL DES PARTICIPANTS AUX JOURNÉES NATIONALES**

> De 14h à 15h30 – **3 ATELIERS EN PARALLÈLE** autour de la **LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS** et les **INÉGALITÉS SOCIALES** :

<p>Atelier 1 « La laïcité : vecteur d'inclusion... ou d'exclusion ? »</p>	<p>La question de la laïcité, au delà des polémiques médiatiques, est le plus souvent un problème concret à résoudre au quotidien pour les élus et les techniciens sur les territoires. Comment réussir à la mettre en œuvre de manière inclusive dans les actes de la vie locale ?</p>
<p>Atelier 2 « Lutte contre les discriminations et égalité femmes-hommes »</p>	<p>À quelles conditions la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes peuvent elles se conjuguer dans les quartiers populaires pour promouvoir l'émancipation des femmes sans renforcer les préjugés à l'encontre des classes populaires et des immigrés?</p>
<p>Atelier 3 « Histoire et mémoire, action culturelle, et lutte contre les discriminations : quelles articulations ? » <i>En PARTENARIAT avec</i> L'ESPACE DES DIVERSITÉS ET DE LA LAÏCITÉ.</p>	<p>L'histoire et la mémoire de l'immigration sont un des instruments de l'action publique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Comment se caractérisent ces entreprises de mémoire ? Quels types de récits véhiculent-elles ? Quels en sont les objectifs explicites ou implicites ? Quels en sont les effets possibles ? Et à quelles conditions, ces projets contribuent-ils à lutter contre les discriminations ?</p>

> De 16h à 17h30 – **PLÉNIÈRE et GROUPES** autour de la **PARTICIPATION CITOYENNE** à partir de témoignages de professionnels, de militants, d'habitants et d'experts : Au-delà des actions et des "dispositifs" ponctuels, à quelles conditions la participation citoyenne peut-elle être au cœur de l'élaboration et de l'animation des nouveaux contrats de ville ? En **PARTENARIAT** avec le **COLLECTIF POUVOIR D'AGIR**.

Jeudi 28 août

"Des enjeux opérationnels pour les équipes-projet"

> De 9h à 10h30 - **ACCUEIL et FORUM D'ÉCHANGES**

>De 11h À 17h30 - **5 ATELIERS d'échanges de pratique EN PARALLÈLE sur 5 QUARTIERS**

TOULOUSAINS :

<p style="text-align: center;">Atelier 1 « L'implication des habitants dans un projet d'aménagement urbain » Quartier Bagatelle</p>	<p>A partir de la visite du quartier de Bagatelle et de la présentation de la démarche projet engagée sur la création d'un grand espace vert sur ce quartier, il s'agira de discuter sur la prise en compte des habitants dans la conception et la mise en œuvre d'un projet d'aménagement. La question de la participation citoyenne sera abordée plus largement à partir de témoignages sur des démarches ascendantes et descendantes de participation. Au delà du cadre formel proposé par l'Etat dans le cadre des futurs contrats de Ville, l'enjeu sera de capitaliser les bonnes expériences et de partager des principes pour la mise en œuvre effective de processus de participation citoyenne.</p>
<p style="text-align: center;">Atelier 2 « Des économies d'énergie à la ville durable » Quartier Empalot</p>	<p>La visite du quartier d'Empalot et la présentation d'un projet partenarial « d'atelier solidaire » alliant sensibilisation aux économies d'énergies et entraide entre résidents du quartier permettra de questionner les liens entre le Développement Social Urbain et le Développement Durable. La question de l'implication directe des habitants dans ce type de projet sera également abordée à partir de témoignages d'acteurs locaux et de points de vue d'autres sites sur des expériences de mobilisations citoyennes. Ces actions nous donnerons aussi l'occasion de commencer à débattre sur la dimension intégrée des nouveaux contrats de ville.</p>
<p style="text-align: center;">Atelier 3 « Les quartiers de veille DANS la politique de la ville » Quartier Jolimont</p>	<p>La nouvelle géographie de la politique de la ville a identifié des « quartiers de veille », en marge de la « géographie prioritaire » mais voué à être pris en compte dans les nouveaux contrats de ville. Ces territoires nécessitent la plupart du temps toujours une attention et des interventions. L'enjeu sera donc à la fois de les intégrer dans la stratégie territoriale globale et d'adapter les modes d'intervention aux nouvelles contraintes, notamment d'observation ou de mobilisation des moyens de droit commun.</p>
<p style="text-align: center;">Atelier 4 « Mobilités éducatives et co-éducation » Quartier Reynerie</p>	<p>A partir de la visite du quartier de Reynerie , de la présentation du projet urbain croisés avec des éléments de contexte éducatif et social, les échanges aborderont les questions de désenclavement des quartiers, de mobilités éducatives et de co-éducation. Les questionnements autour de la participation des familles aux questions éducatives (Parcours de Réussite Éducative, aménagement de l'espace public, construction des écoles, participation au projet éducatif, ...) seront abordés à partir d'expériences. Bien évidemment les complémentarités entre les dispositifs éducatifs et les Projet Educatif (PEDT, PEL, volet éducation du futur dans le cadre des contrats de Ville) seront abordées. L'enjeu sera de capitaliser les bonnes expériences et de partager des principes pour la mise en œuvre effective de processus de parcours éducatifs réussis.</p>
<p style="text-align: center;">Atelier 5 « La santé et la lutte contre les souffrances au cœur d'un projet territorial » Quartier des Izards</p>	<p>Le quartier des Izards est confronté depuis plusieurs années à des problématiques lourdes où se croisent notamment trafics et usages de drogues, souffrance psychosociale (des habitants comme des acteurs de terrain), insécurité... De plus la re-configuration urbaine a bouleversé les habitudes et les équilibres. Dans ce contexte, les équipes-projet se sont appuyées sur une démarche de co-construction, à la croisée entre moyens spécifiques de la politique de la ville et droit commun (santé et prévention de la délinquance). Elles ont ainsi pu développer un accompagnement global des souffrances individuelles et collectives qui allie prévention et intervention précoce, accès aux soins, réduction des risques, insertion, implication des habitants et sécurité publique.</p>

Vendredi 29 août

"Les acteurs locaux s'engagent dans l'élaboration des nouveaux contrats de ville"

> De 9h à 11h30 - 5 ATELIERS EN PARALLÈLE autour de l'élaboration des contrats de ville :

- Atelier 1 : « **La mise en place des conseils citoyens** » en PARTENARIAT avec le **COLLECTIF POUVOIR D'AGIR**
- Atelier 2 : « **Une gouvernance et une organisation adaptées aux enjeux des nouveaux contrats de ville : droit commun, place de l'intercommunalité, partenariat** »
- Atelier 3 : « **L'évolution des équipes-projets** »
- Atelier 4 : « **Vers des projets intégrés inscrits dans les politiques européennes de cohésion** »
- Atelier 5 : « **Géographie prioritaire, quartiers de veille, droit commun : quels outils de diagnostic et d'évaluation pour suivre les nouveaux contrats de ville ?** »

> De 14h À 16h30 – **TABLE RONDE de clôture**

La réforme qui va se concrétiser dans le travail des acteurs locaux d'ici 2015 est ambitieuse ; elle affirme la nécessité de changer la manière-même de « faire de la politique de la ville ». Tous s'accordent donc à dire qu'elle passera aussi par une évolution profonde des organisations locales, au niveau technique comme au niveau politique, au sein des collectivités comme dans leurs relations partenariales.

Mais une politique de développement territorial ne peut se cantonner à des périmètres et à des dispositifs restreints. Un des enjeux de cette réforme est donc d'inscrire la politique menée au titre des quartiers les plus pauvres dans une logique plus large, dans une politique transversale d'aménagement et de développement des territoires.

Avec :

- - **Olivier Noël, Maître de conférences associé de sociologie politique**, responsable du Master Professionnel Politique de la Ville et Développement Territorial, Université Montpellier 3
- **Philippe Estèbe, directeur de l'IHEDATE** (Institut des Hautes Études de Développement et d'Aménagement des Territoires en Europe) , **enseignant à Sciences Po et professeur associé au CNAM**
- **un représentant du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires)**
- **un représentant de l'AdCF (Assemblée des Communautés de France)**
- **Sylvie Rebière-Pouyade, présidente de l'IRDSU**

MODALITES PRATIQUES

La **PARTICIPATION AUX FRAIS** est de 40 € pour le mercredi 27 / 60 € pour le jeudi 28 / 60 € pour le vendredi 29.

Pour les **ADHÉRENTS** à l'IRDSU et les agents ou élus des **COLLECTIVITÉS ABONNÉES** à l'IRDSU la participation aux frais est de 20 € pour le mercredi 27 / 30 € pour le jeudi 28 / 30 € pour le vendredi 29.

La participation est gratuite pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les retraités (Attention : inscription obligatoire !).

Vous avez la possibilité de payer soit par chèque, soit par mandat administratif, soit par virement bancaire.

Les repas du midi sont compris dans les frais d'inscription. Les repas du soir et les frais d'hébergements sont à votre charge.

Inscription et information en ligne sur <http://www.irdsu.net/>, page « **les rencontres** ».

Les choix d'ateliers se feront dans un deuxième temps, à la publication du programme complet, fin juin.

Contact : Benoit Boissière - benoit.boissiere@irdsu.net - 02 40 89 10 18

Les Journées nationales se déroulent à **l'ESPACE DES DIVERSITÉS ET DE LA LAÏCITÉ**
38 rue d'Aubuisson - 31000 Toulouse